



Commission européenne



DÉFENDRE L'EUROPE

Pour plus de coopération en matière de sécurité et de défense dans l'UE



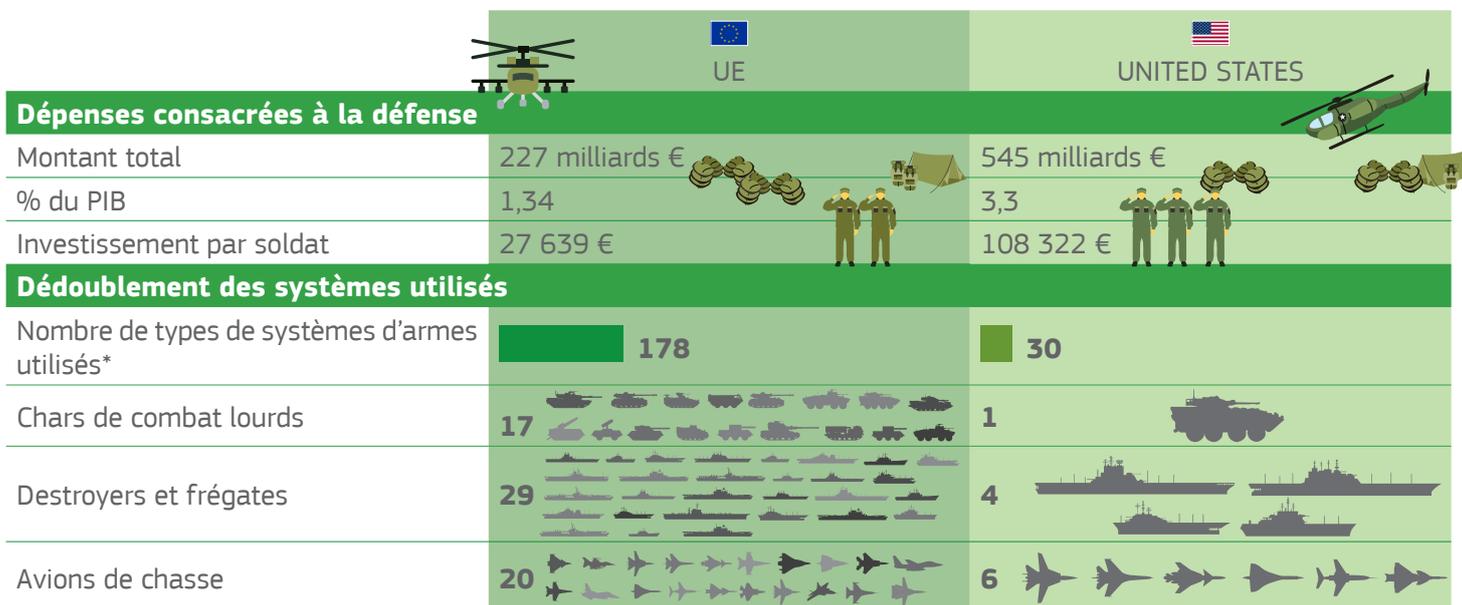
«Je crois aussi que nous devons travailler à renforcer l'Europe en matière de sécurité et de défense. Oui, l'Europe est pour l'essentiel une "soft power". Mais même les plus grandes puissances pacifiques ne peuvent faire l'impasse sur des capacités de défense intégrées. Le traité de Lisbonne prévoit que les États membres volontaires puissent mettre en commun leurs capacités de défense sous la forme d'une coopération structurée permanente. Plus de coopération dans les marchés de la défense est donc nécessaire, ne serait-ce que pour des raisons budgétaires.»

Commission européenne, Président Jean-Claude Juncker, Orientations politiques, 15 juillet 2014

Les tentatives d'instauration d'une défense commune font partie du projet européen depuis sa création. Toutefois, plusieurs dizaines d'années après l'échec du plan Pleven de 1950, une véritable Union de la défense n'a toujours pas vu le jour. Les citoyens européens attendent clairement une Europe qui défend, la sécurité étant l'une des premières préoccupations des Européens dans presque tous les pays. Les arguments économiques qui plaident en faveur d'une coopération accrue en matière de dépenses consacrées à la défense sont également légion - ce qui est doublement important étant donné que la pression exercée sur les budgets nationaux reste forte. Si on y ajoute la détérioration de la situation en matière de sécurité aux frontières de l'Europe, il est clair que le moment est venu pour l'Europe de prendre en mains sa défense et sa sécurité.

UNE APPROCHE DISPERSÉE EN MATIÈRE DE DÉFENSE

L'UE dispose de 178 systèmes d'armes différents, contre 30 pour les États-Unis. Elle compte plus de fabricants d'hélicoptères que de gouvernements en mesure de les acheter. Et bien que l'UE consacre à sa défense la moitié du montant que les États-Unis y affectent, ces derniers ont une efficacité plus de deux fois supérieure. Tous ces éléments révèlent des dédoublements considérables pour ce qui est des dépenses européennes en matière de défense.



* Nombre de types de systèmes d'armes pour certaines catégories de systèmes d'armes

LES ARGUMENTS ÉCONOMIQUES EN FAVEUR DE LA COOPÉRATION

Le budget de l'UE ne peut remplacer celui des États membres en matière de défense. Mais s'ils collaborent au développement et à l'acquisition de matériel de défense essentiel, les pays de l'UE obtiendront un bon rapport coût-résultats.



Le manque de coopération entre États membres dans le domaine de la défense et de la sécurité a un coût annuel qui, selon les estimations, oscille entre **25 milliards et 100 milliards d'euros**. Ce coût résulte de gaspillages de ressources, d'un manque de concurrence et de l'absence d'économies d'échelle dans l'industrie et la production.



Environ **80 % des marchés publics en matière de défense** relèvent de procédures purement nationales, ce qui entraîne des **dédouplements coûteux dans les capacités militaires**.



En 2015, **les États-Unis ont investi plus du double** du montant dépensé par l'ensemble des États membres de l'UE dans la défense. Ces dix dernières années, la **Chine a augmenté son budget de la défense de 150 %**.



Plus d'Europe dans la défense, c'est la garantie de retombées positives pour l'économie européenne.

L'industrie européenne de la défense génère un chiffre d'affaires total de **100 milliards d'euros par an** et emploie, directement ou indirectement en Europe, **1,4 million de travailleurs hautement qualifiés**.

Chaque euro investi dans la défense génère un **retour de 1,6**, en particulier pour les emplois qualifiés, la recherche et la technologie, ainsi que les exportations.



Depuis 2010, moins de **200 millions d'euros** ont été consacrés chaque année à la recherche européenne collaborative et à la technologie dans le domaine de la défense. À partir de 2021, nous allons multiplier ce montant par plus de trois pour le porter à plus de **600 millions d'euros**.



Moins de **3 % des militaires européens (40 000) sont déployés**, en raison de l'absence d'interopérabilité et de pénuries d'équipements. En comparaison, **200 000 militaires américains sont déployés hors des États-Unis**.

Source: European Parliament 2013, SIPRI, European Defence Agency, IISS, US Department of Defence, ASD

POUR DES RÉSULTATS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE DANS L'UE

COOPÉRATION STRUCTURÉE PERMANENTE (CSP)

L'UE dispose déjà des moyens nécessaires pour passer de la mosaïque actuelle de coopérations militaires bilatérales et multilatérales à des formes plus efficaces d'intégration en matière de défense. L'article 42, paragraphe 6, du traité sur l'Union européenne prévoit la possibilité pour un groupe d'États membres partageant la même vision de faire progresser la défense européenne. Dans son discours de 2016 sur l'état de l'Union, le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, a déclaré: *«Je pense que l'heure est venue de faire usage de cette possibilité.»* Aucun État membre ne peut être ou ne sera forcé à une telle coopération structurée. La participation restera toujours volontaire. Il appartiendra aux États membres participants eux-mêmes de décider du rythme de progression et des domaines abordés.



COMPLÉTER ET NON CONCURRENCER L'OTAN

Le partenariat de l'Europe avec l'OTAN reste absolument essentiel pour son avenir. 21 États membres de l'UE sont également membres de l'OTAN. La déclaration commune signée par le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, le président du Conseil européen, Donald Tusk, et le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, à Varsovie le 8 juillet 2016 renforcera et approfondira la coopération UE-OTAN. L'Europe est déterminée à collaborer avec l'OTAN dans des domaines tels que la lutte contre les menaces hybrides, les capacités de défense et la recherche, la cybersécurité ou les efforts pour renforcer les capacités dans notre voisinage.



Sommet de l'OTAN, 08-09/07/2016,
Donald Tusk, Jens Stoltenberg et Jean-Claude Juncker (de gauche à droite)

- Juillet 2014** ○ Le président Juncker fait d'une Europe plus forte en matière de sécurité et de défense l'une des 10 priorités de sa Commission
- Juillet 2016** ○ L'UE et l'OTAN signent une déclaration commune sur la coopération à Varsovie
- Septembre 2016** ○ Sommet de Bratislava: les dirigeants conviennent de donner un nouvel élan à la sécurité et à la défense
- Novembre 2016** ○
 - Les États membres conviennent d'un plan de mise en œuvre en matière de sécurité et de défense
 - La Commission propose un plan d'action européen de la défense afin d'augmenter la recherche et les capacités
- Décembre 2016** ○
 - L'UE et l'OTAN approuvent un ensemble commun de propositions pour la mise en œuvre de la déclaration de Varsovie
 - Le Conseil européen approuve la mise en œuvre du plan d'action de la défense, de la stratégie globale et de la déclaration de Varsovie
- Mars 2017** ○ Déclaration de Rome: les dirigeants conviennent de créer une industrie de la défense plus compétitive et plus intégrée
- Juin 2017** ○
 - La Commission va présenter des propositions relatives à un Fonds européen de la défense
 - La Commission va présenter un *document de réflexion sur l'avenir de la défense européenne d'ici 2025*
 - Conférence européenne de haut niveau à Prague sur la défense et la sécurité